

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 11 janvier 2016**

L'an deux mille seize, le onze janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel JOUZEAU, Maire.

Etai<sup>ent</sup> présents : M. PÉROT Yannick, Mme GUÉRINEAU Brigitte, M. ARNAULT Michel Mme ARQUEZ Micheline, M. BONNICHON Philippe, Mme PHILIPPOT Jocelyne, M. JOLY Michel, Mme BERTHELOT Maria, Ms BARRAULT Pierre, BERTHELOT David, MOLET Hervé, Mmes FERNANDES DIAS Sophie, POISSON Emmanuelle

Etait excusée : Mme RAVAN Bénédicte

Secrétaire de séance : M. BERTHELOT David

Date de la convocation : 6 janvier 2016

Pas d'observation sur le compte rendu de la réunion du 7 décembre 2015 ; il est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR** :

- Café restaurant « Le P'Gourmet » - Intervention de M. CHEVRÉ
- Projets de travaux 2016
- Demandes de subvention (DETR, conseil départemental et Pays Touraine Côté Sud)
- Redevance d'occupation provisoire du domaine public
- Questions diverses

***Délib - 01/01/2016 - Sollicitation d'une subvention au titre du FDSR pour l'achat d'un tracteur***

Monsieur le maire expose que l'Assemblée Départementale a mis en place un nouveau dispositif d'aide aux collectivités, le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (F.D.S.R) Ce fonds est réservé aux communes de moins de 2 000 habitants pour des projets d'investissement. Il est constitué de deux enveloppes, une première enveloppe « socle » et une seconde enveloppe « projet ».

Au titre de l'enveloppe « socle » calculée en fonction de critères de solidarité, 8 805 € sont d'ores et déjà réservés par le Département pour la commune.

Monsieur propose de solliciter cette aide pour financer l'achat d'un tracteur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte la proposition du Maire et autorise le maire à solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale, dite « enveloppe socle » d'un montant de 8 805 €,
- Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de cette opération.

***Dossier - n° 01/01/2016 - Café restaurant, 18 rue nationale***

Monsieur Alain CHEVRÉ, consultant Développement des Territoires Ruraux, présent à la réunion rappelle aux conseillers municipaux :

- sa mission qui consiste à aider les communes rurales pour ouvrir les commerces alimentaires,
- la volonté de la commune de maintenir un commerce et service de proximité, notamment la réouverture du café sis 18 rue nationale pour le 15 juin 2016.

Cela nécessite :

- Une remise aux normes des bâtiments,
- L'intérieur à refaire (hygiène, sécurité, accessibilité.....)
- Recruter des candidats professionnels.

*Arrivée de Mme POISSON à 18h55*

Des candidats ont déjà été rencontrés, deux ont été retenus (M. et Mme PIRES, M. Richard GUILLET) mais le recrutement n'est pas encore terminé ; il est rappelé que le choix de l'exploitant est fait par la commune ; à ce titre un protocole d'accord sera conclu entre l'exploitant retenu et la commune.

Le descriptif sommaire et l'estimatif des travaux sont présentés ; les travaux à réaliser par la commune s'élèvent à 79 425.00 € HT.

***Délib - 02/01/2016 - sollicitation d'une subvention au titre du FSDR -  
Restructuration et mise en conformité du Café 18 rue nationale***

Le conseil municipal,

1. **Décide de créer** les conditions favorables à la réouverture de l'établissement ex café restaurant sis au N° 18 Rue Nationale, au cœur du village de la celle saint Avant,
2. **Décide de réaliser** les travaux de restructuration et de mise en conformité préalables nécessaires, au sein de ces dits bâtiments, propriété de la Commune,
3. **Approuve** le montant prévisionnel des travaux arrêté à **79 425 euros HT**,

4. **Approuve** le coût d'objectif de l'opération (*travaux et honoraires d'études*), arrêté à **92 814 euros HT**,
5. **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération qui s'établit comme suit :
- **Subvention sollicitée** auprès du Conseil Départemental au titre du « Fonds Départemental de Solidarité Rurale », enveloppe projet, FDSR 2016: **30 500 euros**
  - **Subvention sollicitée** auprès de la Communauté de Communes de La Touraine du Sud, au titre du Fonds de concours : **30 530 euros**
  - **Solde à la charge** de la Commune de La Celle Saint Avant **31 784 euros HT**.
  - **Financement prévisionnel** :
    - Prêt Collectivité locale : **30 000 euros**
    - Autofinancement communal : **1 784 euros**.
    - Total : 92 814 euros HT**.
  - ✚ **Confirme** son inscription budgétaire, lors du Budget communal 2016, section d'investissement,
  - ✚ **Confirme** le démarrage des travaux dès obtention des autorisations formulées par les financeurs potentiels,

**Délib - 03/01/2016 - Renouvellement d'un contrat CAE**

Le conseil municipal décide le renouvellement du C.A.E. à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, pour une durée de 12 mois, à raison de 25 h par semaine, au profit de M. RABUSSEAU Alain et l'inscription au budget des crédits correspondants.

**Délib - 04/01/2016 - Mission de maîtrise d'œuvre - café 18 rue nationale**

**Décide de retenir** la proposition de mission de Maîtrise d'œuvre de Monsieur Paul MINGOT, pour permettre la réhabilitation du Café restaurant sis au N°18 Route nationale, aujourd'hui désaffecté et vacant,

**Approuve** le montant des honoraires **arrêté à 4 764 euros HT** (6% x 79 400 euros HT).

**Confirme** l'inscription de ces dépenses telles que prévues au budget primitif 2016,  
**Autorise** Monsieur le Maire à signer les documents administratifs inhérents à cette dite convention.

**Délib - 05/01/2016 - Redevance pour l'occupation provisoire du domaine public**

DECIDE d'instituer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur

- Des ouvrages du réseau public de transport d'électricité,

- Des ouvrages des réseaux du transport de gaz et des réseaux publics de distribution de gaz ainsi que sur des canalisations particulières de gaz

DECIDE d'appliquer les règles dans la limite des plafonds définis dans les articles du CGCT R 2333-114-1 et suivants pour la distribution et transport de gaz et R 2333-105-1 et suivants pour la distribution et transport d'électricité.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10  
Prochaine réunion de conseil : mardi 9 février 2016 à 18h30*

Le Maire,  
Michel JOUZEAU